

**CENTRE DE RÉADAPTATION
EN DÉPENDANCE DE MONTRÉAL**

Institut universitaire



**Cadre de référence de l'Unité d'évaluation des technologies
et des modes d'intervention en dépendance (UÉT MID)**

**Direction des services professionnels
et de la mission universitaire**

Responsable	Direction des services professionnels et de la mission universitaire
Approuvé par	Comité d'orientation de la mission universitaire
Première date d'approbation	Juillet 2013
Dates de révision	R1 : juillet 2013 R2 : septembre 2014

Rédaction

Amande Anin, conseillère à la direction des services professionnels et de la mission universitaire

Révision

Marie-Josée Fleury, directrice scientifique

Annie Sapin Leduc, directrice des services professionnels et de la mission universitaire

Liste des principaux acronymes

COMU : Comité d'orientation de la mission universitaire

CQDT : Centre québécois de documentation en toxicomanie

CRDM-IU : Centre de réadaptation en dépendance de Montréal – Institut universitaire

DS : Direction scientifique

DSPMU : Direction des services professionnels et de la mission universitaire

ÉTMI : évaluation des technologies et des modes d'intervention

ÉTMISSS : évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et services sociaux

INESSS : Institut national d'excellence en santé et services sociaux

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

MSSS : Ministère de la santé et des services sociaux

UÉTMIID : unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en dépendance

UETMISS : unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en services sociaux

RUIS : Réseau universitaire intégré en santé

Table des matières

I.	Contexte	7
II.	Définition d'une ÉTMISSS.....	7
III.	Objectifs et principes directeurs de l'Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en dépendance (UÉTMIID).....	9
IV.	Gouvernance et mode de fonctionnement	9
	Définition des rôles et responsabilités.....	10
	4.1 Comité d'orientation de la mission universitaire (COMU)	10
	4.2 Comité de suivi	10
	4.3 Comité scientifique	10
	4.3 Équipe UÉTMIID.....	11
	4.3 Expert.....	11
	4.4 Demandeur	12
V.	Structure de gestion et cheminement de l'ÉTMIID.....	12
VI.	Les produits offerts par l'UÉTMIID.....	14
	BIBLIOGRAPHIE.....	15
	ANNEXE A : Outil de clarification de la Question Décisionnelle	17
	ANNEXE B : Critères de priorisation des demandes d'ÉTMI	19
	ANNEXE C : Plan de réalisation.....	20
	ANNEXE D : Gabarit de rapport d'évaluation.....	21
	ANNEXE E : Gabarit de note brève ou avis.....	23
	ANNEXE F : Étapes du processus de réalisation revue systématique / ETMI de l'UETMI du CRDM-IU et responsabilités associées	24

Le Centre de réadaptation en dépendance de Montréal, Institut universitaire s'est doté d'une Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en dépendance (UÉTMID). Elle s'inscrit également à l'intérieur de la structure de gestion intégrée de la mission universitaire dont s'est doté le CRDM-IU en 2013.

Critère de désignation d'un institut universitaire mais avant toute chose outil de soutien à la prise de décision clinique ou organisationnelle, l'évaluation des technologies et des modes d'intervention contribue à l'innovation et à l'amélioration de la qualité des services. C'est en ce sens qu'elle nécessite d'être soutenue par une structure organisationnelle permettant de veiller au respect des règles et normes reconnues en la matière dans tout le réseau de la santé et des services sociaux.

Nous décrivons donc ici ce qu'est l'UÉTMID, ses objectifs et principes directeurs, la définition des rôles et des responsabilités des principaux acteurs impliqués, ainsi que la structure de gestion et le cheminement d'une ÉTMID. Ce document ne définit pas les aspects méthodologiques, mais bien le processus décisionnel dans l'exécution d'une ETMID.

Préambule :

Dans une perspective de réadaptation, le Centre de réadaptation en dépendance de Montréal – Institut universitaire a pour mission d’améliorer l’état de santé, le bien-être, la qualité de vie et l’intégration sociale des personnes alcooliques et toxicomanes et de leur entourage. L’établissement est aussi porteur d’une mission universitaire et à ce titre, veille à offrir aux usagers un accès à des soins et services basés sur les meilleures pratiques et connaissances actuelles.

I. Contexte

Le Centre de réadaptation en dépendance de Montréal – Institut universitaire (CRDM-IU) et s’est doté en 2013 d’une Unité d’évaluation des technologies et des modes d’intervention en dépendance (UÉTMID). L’évaluation des technologies et des modes d’intervention fait partie des conditions de désignation d’un institut universitaire découlant de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS, art. 90). En novembre 2010, le MSSS a apporté des précisions à ces conditions en établissant de nouveaux critères de désignation ministérielle.

L’UÉTMID contribue à la valorisation de la mission universitaire par l’amélioration de la qualité des services et l’innovation, ainsi qu’au développement d’un créneau d’expertise sur les dépendances au sein du réseau de la santé et des services sociaux.¹ « L’objectif général de l’unité est de soutenir et conseiller les gestionnaires, les cliniciens et autres membres du personnel dans la prise de décision clinique ou organisationnelle, lorsqu’il s’agit d’implanter une technologie (existante ou émergente), une pratique nouvelle ou de réviser une pratique existante, dans un souci d’amélioration de la qualité des pratiques, et ce, en se basant sur les faits scientifiques. »

C’est donc en ce sens qu’un comité de travail sur la création d’une UÉTMID a été mis sur pied au début de l’année 2011.

II. Définition d’une ÉTMISSS

Nous nous référons à la définition suivante, communément acceptée aussi bien dans le secteur de la santé que des services sociaux

L’évaluation des technologies et des modes d’intervention de la santé et des services sociaux (ÉTMISSS) réfère à une évaluation systémique des propriétés et des effets d’une technologie de la santé et des services sociaux, d’une intervention ou d’un mode d’intervention pouvant porter tant sur leurs effets directs et intentionnels que sur leurs conséquences indirectes et non intentionnelles. L’ÉTMISSS a pour principal objectif d’éclairer la prise de décision.

¹ Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS). (2010). *Plan stratégique 2010-2015*. Québec : Gouvernement du Québec.

Une ÉTMISSS :

- est réalisée dans un délai relativement court afin d'offrir une réponse en temps opportun;
- tient compte des éléments du contexte propre à l'enjeu décisionnel;
- s'appuie idéalement sur une large consultation des parties prenantes;
- utilise des données secondaires issues de la littérature;
- permet de tirer des conclusions uniquement quant à la technologie, à l'intervention ou au mode d'intervention (T/I/MI) dont il est question.

Distinctions entre l'ÉTMISSS et les autres champs de l'évaluation...

Évaluation de programme

Bien qu'elle soit aussi un outil de soutien à la prise de décision, elle se distingue de l'ÉTMI notamment par les éléments suivants :

- Il s'agit d'évaluer des programmes déjà en place dans l'établissement en vue d'éventuels ajustements;
- Il s'agit d'utiliser des connaissances scientifiques mais aussi expérientielles;
- Elle se situe souvent en aval de l'ÉTMI : l'implantation d'une intervention recommandée par une ÉTMI peut par la suite faire l'objet d'une évaluation de programme pour y apporter au besoin des ajustements.

Évaluation de la qualité

Elle réfère au système de surveillance mis en place pour s'assurer de la conformité des services dispensés aux normes de qualité en vigueur et en fonction des cibles d'amélioration visées. Elle se distingue de l'ÉTMI dans le sens où il s'agit d'une démarche continue portant autant sur les processus de gestion que sur les résultats.

Recherche

Elle se distingue de l'ÉTMI par les éléments suivants :

- C'est un processus continu dont l'objectif principal est d'accroître les connaissances scientifiques;
- Bien qu'elle puisse aussi être un outil de soutien à la prise de décision, sa portée s'étend davantage sur du moyen ou long terme.

III. Objectifs et principes directeurs de l'Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en dépendance (UÉT MID)

Objectif principaux de l'UÉT MID

- Soutenir une culture d'innovation et d'évaluation des pratiques en dépendance dans une perspective d'amélioration continue des services.

Objectifs spécifiques de l'UÉT MID

- Évaluer les technologies et les modes d'intervention en dépendance (ÉT MID) et offrir un soutien à la prise de décisions cliniques et organisationnelles;
- Participer à des projets d'ET MID impliquant plusieurs établissements de santé et services sociaux; ces projets pourraient avoir une portée régionale, provinciale, nationale ou internationale et être en lien avec les réseaux universitaires intégrés en santé (ex. : RUIS de l'Université Laval, RUIS de l'Université de Montréal);
- Contribuer à la réalisation d'activités de transfert et de rayonnement des connaissances produites en matière d'ÉT MID et participer au développement d'activités d'enseignement et de formation.

L'UÉT MID s'oriente autour des principes directeurs suivants :

- L'implication et la consultation des membres et partenaires de l'Institut universitaire dans le développement de l'évaluation des technologies et modes d'intervention.
- La réalisation d'activités évaluatives dans une perspective participative;
- La réalisation d'activités évaluatives dans une perspective d'excellence des services et des pratiques reconnues en ÉT MISSS.

IV. Gouvernance et mode de fonctionnement

Les propositions d'ET MI peuvent émaner du milieu de pratique du CRDM-IU mais également d'un ou des partenaires de l'Institut (notamment les partenaires représentés sur le Conseil de l'Institut). Dans le cas où un projet d'ET MI impliquant un ou plusieurs partenaires serait retenu (selon la mise en priorité réalisée par le COMU), le CRDM-IU dont relève l'UET MI et les établissements partenaires définissent conjointement, en fonction des besoins du projet, selon les priorités établies, elle peut donc être amenée à répondre à des demandes émanant d'un ou plusieurs centres de réadaptation en dépendances partenaires. Ceux-ci pourront donc être sollicités pour participer à l'une ou l'autre des instances ad hoc définies plus loin.

Sources de financement

Selon la nature de la question, plusieurs sources de financements peuvent être envisagées individuellement ou combinées :

- ✓ Fonds de démarrage (INESS, MSSS)
- ✓ Appels à projets particuliers (ex. : programme de soutien aux initiatives en évaluation des technologies et des modes d'intervention instauré par l'INESSS);
- ✓ Fonds non récurrents : FRQ-SC, IRSC, CRSH
- ✓ Autre

Notons par ailleurs que l'UETMID pourra faire appel à des ressources ou expertises issues d'autres UETMISS (notamment parmi les membres de la Table de concertation des UETMISS à laquelle elle participe).

Définition des rôles et responsabilités

La coordination de l'UETMID est sous la responsabilité conjointe de la direction des services professionnels et de la mission universitaire (DSPMU) et de la direction scientifique (DS). Au fil d'un projet, les responsabilités sont dévolues à l'une ou l'autre des entités.

4.1 Comité d'orientation de la mission universitaire (COMU)

Le comité d'orientation de la mission universitaire a pour mandat de :

- Voir à la planification stratégique du développement de l'UÉT MID
- Prioriser les besoins d'ÉT MID.
- Identifier, assigner les ressources nécessaires et assurer leur gestion.
- Rendre compte de ses activités et de ses résultats aux partenaires du consortium.
- Évaluer le fonctionnement de l'UÉT MID.

Deux instances dont la composition est ad hoc sont en charge de suivre chaque projet d'ETMI (dans le cas des rapports classiques) :

4.2 Comité de suivi

Le mandat du comité de suivi est de contribuer :

- Aux orientations initiales du projet
- Aux orientations prises en cours de réalisation du projet
- À l'atteinte des objectifs du projet
- Aux orientations (voir à l'élaboration) des recommandations finales et à leur implantation le cas échéant.

En fonction des projets, la composition de ce comité sera étendue aux partenaires du consortium concernés par la question décisionnelle.

Pour chaque ETMI, le comité effectue un suivi environ 4 à 5 fois tout au long du projet. Ce comité relève de la directrice des services professionnels et de la mission universitaire.

4.3 Comité scientifique

Le mandat du comité scientifique est de :

- Assurer la qualité scientifique du devis d'évaluation, de la revue systématique de littérature et le rapport d'évaluation, toujours en lien avec la question décisionnelle initiale.

La fréquence des rencontres est dépendante du projet d'ÉTMI en cours. La DS aura la responsabilité de veiller à la qualité des travaux réalisés

4.3 Équipe UÉTMI

L'opérationnalisation des projets d'ÉTMI est sous la responsabilité conjointe de la DS et de la DSPMU.

Sous la responsabilité de la DS, les professionnelles de recherche ainsi que les chercheurs d'établissement ont la charge du volet scientifique du projet qui inclue la réalisation de la revue systématique de littérature. La DS pilote les rencontres du comité scientifique.

Sous la responsabilité de la DSPMU, la conseillère a le mandat de clarifier la question décisionnelle avec le ou les demandeurs et a la charge des phases de consultation en amont ou en aval de la réalisation de la revue systématique de littérature.

De façon générale, le rôle des professionnels en charge des projets d'ETMI est de planifier, organiser et mettre en place les activités selon le processus décrit en section V. La responsabilité de l'unité étant assurée de façon conjointe par la DS et la DSPMU, la répartition des tâches dans le projet est effectuée en fonction des étapes clés. Un schéma en annexe présente le déroulé « type » d'un projet d'ETMI.

4.3 Expert

Le terme « expert » utilisé dans ce document désigne toute personne identifiée sur la base du savoir scientifique, pratique ou expérientiel qu'elle détient dans le temps, et est invitée à se prononcer sur un sujet donné. Cette personne est généralement reconnue par ses pairs, dans sa communauté ou sur le plan international. Sur cette base, la figure de l'expert peut se matérialiser sous les traits d'un chercheur, d'un gestionnaire, d'un clinicien, d'un représentant d'organisme communautaire, d'un usager et de ses proches significatifs, etc.

Un expert peut-être sollicité selon les cas pour :

- Siéger sur le Comité scientifique ou de suivi et agir comme évaluateur dans une ÉTMID;
- Donner son avis externe sur un rapport classique;
- Agir comme source d'information proprement dite en fournissant, sur demande de l'équipe de travail, un avis écrit sur une dimension donnée de la question d'évaluation.

Note : L'expert peut être appelé à jouer le rôle à différentes étapes du processus d'ÉTMID

Responsable







Selon les mandats confiés ou les étapes du projet pour lesquelles ils sont sollicités, la coordination des travaux réalisés par les experts voir leur recrutement sont assurés par la DS ou la DSPMU.

4.4 Demandeur

Selon les cas, les demandes d'ÉTMI peuvent provenir du Comité d'orientation suite à la collecte biennale des besoins ou via les demandes qui leur sont directement adressées.

V. Structure de gestion et cheminement de l'ÉTMI

(voir schéma page suivante)

DSPMU	I. Identification des besoins		
	Qui?	Quoi?	Comment?
	COMU	<ul style="list-style-type: none"> • Colliger les besoins exprimés via les sondages ou les demandes ponctuelles • Les rediriger vers l'instance la plus appropriée : recherche, transfert de connaissances, pratiques de pointe ou UÉTMID 	Appel à projets
	↓	↓	↓
	II. Clarification de la question décisionnelle		
	Qui?	Quoi?	Comment?
Conseillère DSPMU avec demandeur	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser la demande et l'objet d'étude • Définir le contexte et les enjeux 	 Outil QD	
↓	↓	↓	
III. Priorisation des besoins d'ÉTMI			
Qui?	Quoi?	Comment?	
COMU	<ul style="list-style-type: none"> • Hiérarchiser les demandes selon les critères de priorisation 	 Critères de priorisation	
↓	↓	↓	
DS	IV. Élaboration du mandat d'évaluation		
	Qui?	Quoi?	Comment?
	Professionnelles de recherche Chercheur(s) d'établissement Validations par le comité scientifique et le comité de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les questions d'évaluation • Définir la stratégie de recherche des données • Réaliser une recherche documentaire préliminaire • Établir le mode d'organisation du projet • Identifier les stratégies de diffusion 	 Plan de réalisation (gabarits de l'INESSS)
	↓	↓	↓
	V. Réalisation du plan d'évaluation		
Qui?	Quoi?	Comment?	
Professionnelles de recherche Chercheur(s) d'établissement (soutien de la conseillère DSPMU pour le volet recommandations)  Demandeur Comité scientifique Comité de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher les données probantes • Synthétiser et analyser les données • Formuler les recommandations (dans le cas d'un rapport classique) • Révision • Validation 	 Gabarits de rapport d'évaluation et note brève (gabarits de l'INESSS)	
↓	↓	↓	
DSPMU	VI. Publication du rapport final		
	Qui?	Quoi?	Comment?
	Conseillère DSPMU	<ul style="list-style-type: none"> • Publication et diffusion • Activités de transfert de connaissances 	 Registre des ÉTMID

VI. Les produits offerts par l'UÉT MID

Selon le contexte de la demande, la nature de la décision à prendre, les informations et les ressources disponibles, un rapport classique ou une note brève peuvent être élaborés.

- un **rapport classique** (15-20 pages, 6-12 mois) vise à faire des recommandations au sujet d'une technologie, une intervention, un mode d'intervention ou une organisation de services à l'aide d'une revue systématique de la littérature, une consultation des parties prenantes ou des données clinico-administratives. Une relecture externe est systématiquement réalisée. Le rapport classique contient des recommandations.

- une **note brève** (5-15 pages, 3 mois) vise à donner un avis sur une technologie, une intervention, un mode d'intervention ou une organisation de services à l'aide d'un aperçu de la littérature existante grâce à une revue partielle de la documentation et une consultation des parties prenantes. Aucune recommandation n'est énoncée, seuls des constats.

Dans le but de se référer aux bonnes pratiques dans le domaine, pour ses travaux, l'UÉT MID se base sur la méthodologie scientifique préconisée par l'INESSS en l'adaptant au contexte de la demande ainsi qu'au produit demandé. La réalisation des plans d'évaluation et des rapports s'inspireront donc grandement des gabarits proposés par l'INESSS.

BIBLIOGRAPHIE

Centre de réadaptation en dépendance de Montréal – Institut universitaire (2013). Cadre de référence en transfert de connaissances. Montréal, Qc : CRDM-IU

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (2012). L'évaluation des technologies et des modes d'intervention. Aide-mémoire rédigé à l'intention des membres du comité UÉTMISS. Montréal, Qc : INESSS.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (2011). Comité UETMISS. Réunion du 16 septembre 2011. Synthèse de la journée. De la question décisionnelle à la question d'évaluation. Montréal, Qc : INESSS.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (2013). Les normes de production des revues systématiques. Guide méthodologique. Document rédigé par Valérie Martin et Jolianne Renaud sous la direction de Pierre Dagenais. Montréal, Qc : INESSS. 44p.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (2013). Préparation du plan de réalisation d'un projet. Guide méthodologique. Montréal, Qc : INESSS.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (2014). Critères de priorisation des projets présentés au programme de soutien aux initiatives en ETMI. Montréal, Qc : INESSS.

Institut en santé mentale de Montréal (2012). Politique sur le fonctionnement de l'UÉTMISS. Montréal, Qc : IUSMM

Institut en santé mentale de Montréal (2012). Procédure sur le traitement des demandes d'évaluation adressées à l'UÉTMISS. Montréal, Qc: IUSMM

Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS). (2010). *Plan stratégique 2010-2015*. Québec, Qc : Gouvernement du Québec.

UETMISS (2011). *Guide méthodologique pour l'évaluation des technologies et modes d'intervention en santé et services sociaux à l'IRDPQ*. Québec, Qc : Institut de réadaptation en déficience physique de Québec.

ANNEXES



ANNEXE A : Outil de clarification de la Question Décisionnelle

Nom du demandeur :

Établissement ou service-programme :

Contact (numéro de poste et adresse courriel) :

Date de réception de la demande :

CONTEXTE DÉCISIONNEL

Quelle est la problématique à l'origine de la demande?

Quelle est l'étendue ou épidémiologie du phénomène?

Pourquoi veut-on effectuer un changement? Quels en sont les enjeux?

Qui sont les principaux acteurs touchés par la question?

À quelle étape en est-on par rapport à la décision?

OBJET D'ÉVALUATION

Technologie Intervention Mode d'intervention

- ✓ Décrivez la technologie, l'intervention ou le mode d'intervention et précisez quelles sont les informations que vous possédez déjà sur cet objet d'évaluation?
- ✓ Précisez la population ou le groupe d'utilisateurs concernés (ex. : âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle)
- ✓ Précisez quelles sont les dimensions à considérer :
 - Innocuité et sécurité
 - Efficacité
 - Économique
 - Organisationnelle
 - Éthique
 - Sociale
 - Juridique
 - Autre
- ✓ L'évaluation doit-elle porter sur un aspect spécifique du continuum de services?
 - Prévention
 - Dépistage
 - Évaluation
 - Traitement
 - Intervention
- ✓ Quels sont les bénéfices/avantages du mode d'intervention?
- ✓ Quels sont les désavantages/inconvénients du mode d'intervention?

LES IMPACTS

- ✓ Quelles sont les motivations qui sous-tendent la demande?
 - Améliorer la santé ou le bien-être des usagers ou population générale
 - La possibilité d'un impact important sur les coûts
 - La possibilité d'améliorer la pratique clinique
 - La possibilité d'améliorer l'organisation et/ou la planification d'un service ou programme
 - Améliorer l'accès à un service ou programme
 - Modifier l'utilisation d'une technologie ou mode d'intervention
 - Autre...

- ✓ De quelle façon les usagers et les utilisateurs peuvent-ils être affectés? Les autres services et programmes? Les partenaires? (ex. : implique de la formation à l'utilisation dudit mode d'intervention)

- ✓ Sous quel délai serait-il souhaitable de traiter la demande?

Fonction et signature du demandeur :

Signature du responsable UÉT MID :

ANNEXE B : Critères de priorisation des demandes d'ÉTMI

Afin de déterminer la pertinence et l'ordonnancement de la réalisation des projets, les critères de mise en priorité suivants seront utilisés² :

Le projet porte sur un problème important en termes de fréquence (incidence, prévalence), de gravité (sécurité des usagers), d'équité ou de coûts engendrés.

Tout à fait en désaccord									Tout à fait en accord
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Les résultats attendus sont susceptibles d'avoir un effet important sur la qualité, l'accessibilité ou la continuité des services.

Tout à fait en désaccord									Tout à fait en accord
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Les résultats attendus sont susceptibles d'avoir un effet important sur l'utilisation efficace des ressources.

Tout à fait en désaccord									Tout à fait en accord
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Le projet s'inscrit à l'intérieur de la programmation de recherche.

Tout à fait en désaccord									Tout à fait en accord
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Le projet s'inscrit à l'intérieur de la planification stratégique de l'établissement ou est en lien avec des priorités gouvernementales.

Tout à fait en désaccord									Tout à fait en accord
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

La portée du projet va au-delà du service, programme ou établissement demandeur

Tout à fait en désaccord									Tout à fait en accord
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

² Adapté de : Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (2014). Critères de priorisation des projets présentés au programme de soutien aux initiatives en ETMI. Montréal, Qc : INESSS

ANNEXE C : Plan de réalisation

Référence :

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (2013). Préparation du plan de réalisation d'un projet. Guide méthodologique. Montréal, Qc : INESSS.

ANNEXE D : Gabarit de rapport d'évaluation³

Introduction

- Rappel du contexte
- Quelle était la question décisionnelle?
- Quelles étaient les questions d'évaluation, de clinique ou de pratique?

Méthodes

- Quels étaient les critères de sélection des études?
- Quel est le cadre d'analyse et les questions clés de recherche?
- Quelles sont les bases de données et autres sources d'information utilisées?
- Quelle stratégie de recherche a-t-on utilisée?
- Quel a été le processus de sélection des études?
- Quel est le processus d'extraction des données et codification (s'il y a lieu)?
- Quelles étaient les méthodes de gestion des données manquantes?
- information à extraire des études
- Quelles méthodes d'évaluation de la qualité des études ont été utilisées?
- Quel type de mesures d'effet?
- Exposer les raisons de combiner ou non les études?
- Quelles ont été les méthodes de synthèse des données?
- Les analyses additionnelles (si elles sont effectuées)?

Résultats

- Description des études incluses provenant de la littérature scientifique (sous forme de tableau);
- Description des informations provenant d'autres sources;
- Liste des études exclues et les raisons de leur exclusion;
- Évaluation de la qualité des études;
- Synthèse narrative;
- Méta-analyse des résultats (le cas échéant);
- Analyses additionnelles ou secondaires (le cas échéant);
- Tableaux et figures.

³ Source : Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Les normes de production des revues systématiques. Guide méthodologique. Document rédigé par Valérie Martin et Jolianne Renaud sous la direction de Pierre Dagenais. Montréal, Qc : INESSS; 2013. 44p.

Discussions

- Sommaire des résultats principaux;
- Niveau de preuve;
- Interprétation générale des résultats de chaque question clé;
- Forces et les limites de la revue systématique;
- Lacunes sur le plan des preuves scientifiques.

Conclusions

- Une conclusion relative à chaque question clé de recherche est établie;
- Les conclusions s'appuient sur les données probantes fournies par la revue systématique et mettent en relief les limites dues à la quantité et à la qualité des données;
- Les conclusions fournissent des recommandations.

ANNEXE E : Gabarit de note brève ou avis

Introduction

- Rappel du contexte
- Question décisionnelle

Méthodologie

- Stratégie de recherche documentaire : bases de données, mots-clés, critères d'exclusion

Limites de la recherche

- Il est systématiquement spécifié au lecteur que la note brève provient d'une revue partielle de littérature et ne fournit donc qu'une vision fragmentaire des résultats existants.

Résultats de la recherche

- Brèves présentation des résultats obtenus
- Une note brève ne fera pas l'objet d'une méta-analyse. L'analyse narrative sera très succincte ou résumée sous forme de tableau.

Discussion

- Dans cette section peuvent être abordées les différentes avenues possibles permettant ultérieurement d'approfondir la question. Les limites de l'étude peuvent également être réitérées.

Conclusion

ANNEXE F : Étapes du processus de réalisation revue systématique / ETMI de l'UETMI du CRDM-IU et responsabilités associées

